



ROBIN VEILLEUX
ASSURANCES & RENTES COLLECTIVES INC.
CABINET DE SERVICES FINANCIERS



AVANTAGES IMPOSABLES

DÉCLARATION DE REVENUS ANNUELLE

Les avantages imposables sont des montants que l'employeur engage, au bénéfice de l'employé, et que les ministères du revenu du Québec et du Canada considèrent comme des revenus imposables. Ces montants diffèrent d'un régime à l'autre, dépendamment de la fiscalité du régime d'assurance salaire, le cas échéant. Il est de notre devoir de vous conseiller adéquatement afin d'optimiser fiscalement votre régime. Vous trouverez ci-dessous le détail des garanties générant des avantages imposables :

GARANTIES	PROVINCIAL	FÉDÉRAL
Assurance vie	OUI	OUI
Mort accidentelle / mutilation	OUI	OUI
Vie des personnes à charge	OUI	OUI
Salaire de courte durée	NON	NON
Salaire de longue durée	NON	NON
Accident maladie (Santé)	OUI	NON
Soins dentaires	OUI	NON
Programme d'aide aux employés	NON	NON
Maladies graves	OUI	OUI

Ces montants doivent se retrouver dans des cases distinctes sur vos feuillets fiscaux (voir ci-dessous) et sont inclus dans le revenu d'emploi de l'employé à la case 14 du feuillet T4 (fédéral) et la case A du Relevé 1 (provincial).

GARANTIES	PROVINCIAL	FÉDÉRAL
Assurance vie	Case L	Case 40
Assurance maladie	Case J	S.O.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

PLACE DE LA CITÉ – TOUR BELLE COUR

2590, boulevard Laurier, 3^e étage, bureau 300,
Québec (Québec) G1V 4M6

Téléphone : 418 658-2689 • Sans frais : 1 888 301-0515
Télocopieur : 418 658-0753 • WWW.ROBINVEILLEUX.COM